



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AIN

## Présidence

### Dossier suivi par

Florence BRON

Tél. 04.74.45.47.04

[florence.bron@ain.chambagri.fr](mailto:florence.bron@ain.chambagri.fr)

Nos réf. I:\1-  
Bureautique\07\_Territoire\_Dvlpt\_local  
\0702\_Urbanisme\01\070204\_Procédur  
res\_urba\Documents\_urba\PLU\BOUR  
G\_EN\_B\Modif\_Rev\CP\_RLP.Bourg en  
Bresse-2022\_AF.doc

### Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire

BP 84

01003 Bourg en Bresse

Tél : 04 74 45 47 43



MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DE BOURG EN BRESSE  
HOTEL DE VILLE  
BP 90419  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Bourg-en-Bresse, le 9 mars 2022

Objet : Règlement local de publicité  
- AVIS -

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné dans nos services le 10 janvier 2022, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le règlement local de publicité de BOURG EN BRESSE, suite à votre arrêté du 21 décembre 2021. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Michel JOUX

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 180 110 017 00019

APE 9411nZ

[www.ain.chambre.agriculture.fr](http://www.ain.chambre.agriculture.fr)